

ORAC'Infos

Bulletin d'information

Septembre 2005

Opération de restructuration de l'Artisanat et du Commerce
du Pays nord haut marnais

L'ORAC prolongée!

L'ORAC du Pays nord haut marnais a débuté sa phase opérationnelle en mars 2003. Jusqu'au 31 mars 2005, nombre d'artisans et commerçants du territoire ont ainsi pu bénéficier d'une subvention dans le cadre de leur programme d'investissement.

Devant le succès grandissant et les besoins formulés par les entreprises, les partenaires de l'opération ont décidé de prolonger le dispositif jusqu'en décembre 2005.

Les entreprises qui auront présenté un dossier et reçu un avis favorable lors des comités de pilotage pourront voir leurs **investissements éligibles subventionnés à hauteur de 20%** par la Région Champagne Ardenne, l'Etat (FISAC) ou l'Europe (FEDER).

Si votre projet ne correspond pas aux critères de l'ORAC, nous pourrions vous orienter vers d'autres dispositifs.

Si, vous aussi, vous souhaitez profiter de cette aide, c'est **dès aujourd'hui** qu'il faut prendre contact avec l'animatrice ORAC pour nous faire part de votre projet et pour monter votre dossier.

N'hésitez donc pas à nous contacter!

Daniel JACOMME

*Président du Pays nord haut
marnais*



Boucherie Charcuterie Jean
Claude Nancy

Poissons

Achat de vitrines réfrigérées



LOU'COIFF

Nathalie BERNET

Rachecourt sur Marne

De nouvelles fenêtres ont permis
d'embellir la façade et de donner une
nouvelle image au salon.

Projets acceptés en comité de pilotage ORAC:



La **BOULANGERIE PARISOT** à **POISSONS** va pouvoir bénéficier de l'ORAC pour l'achat d'une **diviseuse** et d'un **batteur**. Cet investissement a permis une mise aux normes du matériel au laboratoire.



La **Boucherie Charcuterie Gérard** de **Joinville** a été reprise par la **SARL SOBASTHO**. Une subvention sera versée dans le cadre de la reprise des éléments corporels de la cession.



La **BOULANGERIE CLAUDIN** de **CUREL** a investi dans une **chambre de fermentation**. A cet effet, l'entreprise a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'ORAC.

L'entreprise **SAUREL** à **Eclaron** a construit un nouveau bâtiment dans le cadre de son développement. En effet, les anciens locaux étaient devenus trop petits. L'ORAC va ainsi participer au projet par une aide financière.



Comment bénéficier de l'ORAC:

Opération de
Restructuration de
l'Artisanat et du
Commerce du Pays
nord haut marnais

Les investissements éligibles

La devanture



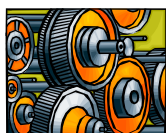
Rénovation et extension : travaux complets de la restauration à la réfection, y compris vitrage, système antiviol, éclairage, signalétique, ...

L'aménagement immobilier-



Mise aux normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Construction, extension et agencement de local.

L'outil de production



Investissement apportant une plus-value à l'entreprise ou appliquant les normes en vigueur. Camion de tournée alimentaire.

La reprise d'entreprise



Éléments corporels de la reprise.

Une démarche simple

Vous contactez l'animateur économique.

Il assure le montage du dossier.

Vous recevez un accusé de réception vous permettant de commencer vos travaux ou investissements.

Le Comité de pilotage rend un avis sur l'éligibilité du dossier.

Les financeurs prennent la décision finale.

Vous signez une convention avec le financeur retenu: vous disposez alors d'un délai à convenir pour réaliser votre investissement.

Si votre projet correspond à ces critères, vous pouvez prétendre à une

subvention ORAC,

calculée sur la base de

Les critères d'éligibilité

Être inscrit au Répertoire des Métiers ou au Registre de Commerce et des Sociétés du territoire concerné par l'opération.

Être localisé dans l'une des communes concernées par l'opération : Pays nord haut marnais hors Saint Dizier ville.

Faire réaliser ses travaux par des artisans qualifiés.

Justifier d'au moins six mois d'activité au moment du dépôt de dossier.

Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

Avoir un chiffre d'affaire inférieur à 800 000 €.

Avoir un projet d'investissement **neuf** répondant aux critères d'éligibilité définis par l'ORAC.

20 % du montant des investissements

Contact :

Melle Lise BUSSON
ORAC du Pays nord haut marnais
Hôtel de ville
52 130 WASSY

Tél. : 03 25 55 28 23
Télécopie: 03 25 55 28 20
Courriel: orac52n@wanadoo.fr

Bilan de l'année 2 de l'ORAC:

Du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, près de 80 entreprises ont pris contact avec l'ORAC du Pays nord haut marnais.

Cela a permis de monter 49 dossiers de subvention dont **43 ont reçu un avis favorable** et sont en cours de règlement.

Le montant total d'investissements éligibles est de **965 972 €** pour un montant total d'aides accordées de **193 183 €**.

Les aides sont réparties par financeurs comme suit:

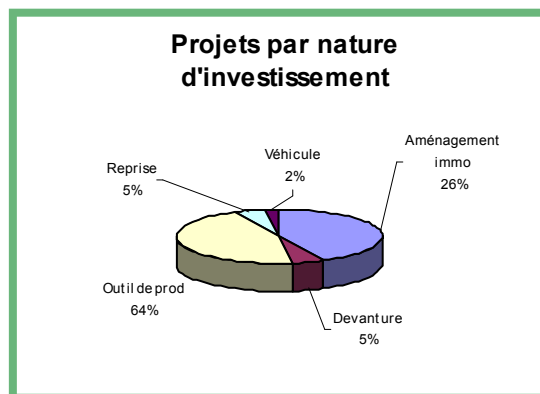
- **ETAT - FISAC: 96 476 €**
- **REGION: 96 707 €**

Depuis le début de l'opération en 2003, ce sont plus de **350 000 € de soutien financier** qui ont été programmés dont près de 225 000 € ont d'ores et déjà été versés aux entreprises nous ayant fourni leurs factures acquittées.

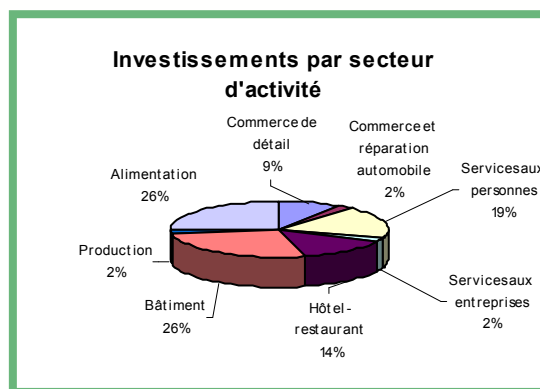
Toutes les entreprises de toutes les communautés de communes du Pays nord haut marnais sont concernées par l'ORAC. Des secteurs sont plus dynamiques que d'autres car ils ont un bourg centre plus important:

Communautés de communes	Entreprises
C.C. Saint Dizier, Der et Perthois	3
C.C. Marne-Rognon	11
C.C. Val de Blaise	10
C.C. Pays du Der	10
C.C. de la Vallée de la Marne	3
C.C. de la Région de Doulevant le Château	5
C.C. du val du Rongean	1
Communes isolées	3
Total	43

L'ORAC est intervenue sur des investissements très variés. Mais l'outil de production et les aménagements immobiliers représentent tout de même l'essentiel des dossiers:



Comme le graphique le représente, tous les secteurs d'activité du commerce et de l'artisanat sont représentés et peuvent donc bénéficier de l'ORAC:



Vos interlocuteurs privilégiés pour tous vos projets d'entreprise:



CCI
Jérôme FONTAINE
06 77 85 13 43



Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Haute-Marne
Anthony DUBUIS
03 25 56 52 40

